Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 47

Artikel: Ce que disent les journaux féministes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251431

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« femmes savaient combien le bonheur de leur vie peut être ravagé « à la suite d'infections contractées pendant leur mariage, elles y « prêteraient plus d'attention; si elles savaient combien de douleurs « pourraient être évitées, à elles et à leurs enfants, elles s'uniraient « davantage pour les combattre. Mais elles ne savent pas; chez « beaucoup d'entre elles, il règne encore sur ce sujet une ignorance « absolue.... Les éclairer davantage est une nécessité urgente... « Comme femme de médecin, j'ai été frappée de toutes ces douleurs, « inutilement souffertes et provenant uniquement de l'ignorance... « Ce que j'ai appris, je crois devoir le dire. » Nous ne pouvons entrer ici dans beaucoup de détails, mais nous renvoyons à la brochure elle-même toutes celles que la terrible question de la responsabilité du mari envers sa femme d'abord, des parents envers leurs enfants à naître, ensuite, a souvent préoccupées et frappées, comme une preuve de la malédiction antique qui châtie le père coupable jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et qui châtie, hélas! et bien injustement, des innocents. Qu'il nous suffise de dire qu'une vie de longues et pénibles infirmités est souvent le lot d'une jeune femme épousée avec une légèreté coupable par un homme insouciant, ou parfois même simplement ignorant de son état; que la stérilité de semblables ménages est aussi fréquente que les cas d'avortements, de naissances d'enfants-morts-nés, ou débiles, ou infirmes, aveugles ou idiots. Et que l'on mesure à ces simples données l'importance qu'il y a, pour l'avenir de la race et pour son bonheur, à porter courageusement et sans faux préjugé la lumière dans un domaine laissé trop longtemps volontairement dans l'ombre, et à la question: « Faut-il se taire? » répondre avec Mme Schoemaker-Frentzen: « Non. » La femme a déjà rompu avec la convention du silence au sujet de la prostitution, de la recherche de la paternité, de l'éducation et de la morale sexuelle. Qu'elle élargisse son horizon pour l'éducation de ses fils, pour la protection d'elle-même et pour la lutte contre un grand mal. M. G.

Ce que disent les journaux féministes.

Ce printemps s'est ouvert, à New-York, une école d'éducation suffragiste, avec des cours sur l'histoire du suffrage, ses méthodes de discussion, l'administration publique, les questions politiques, les lois parlementaires, l'éloquence publique, etc. Les New-Yorkais dirigent aussi, par correspondance, des cours sur le suffrage.

(Jus Suffragii.)

Une appréciation sur Royaumont (hôpital des suffragistes écossaises, en France):

M. Weinberg, chef de laboratoire de l'Institut Pasteur, à Paris, pendant ses conférences aux membres du corps médical, à Glasgow, a fait un éloge enthousiaste du travail accompli par les femmes écossaises, à Royaumont. Il a affirmé que, sur les centaines d'hôpitaux militaires qu'il a visités, aucun n'a une organisation et une direction aussi parfaites. Tous les emplois dans l'hôpital, depuis celui de chirurgien en chef jusqu'à celui de chauffeur de l'auto de l'ambulance, sont remplis par des femmes. Au commencement, les soldats étaient un peu enclins à *blaguer* ces dames, mais maintenant les autorités militaires ont une telle confiance dans l'hôpital, que les cas les plus difficiles y sont remis. Le Dr Weinberg était tout aussi enthousiaste du département bactériologique dirigé par la doctoresse Butler (une des assistantes du Corps sanitaire de Glasgow). Il a été frappé de l'ordre parfait qui régnait partout, malgré l'apparente absence de tout ce qui avait l'air d'une discipline rigide, et attribuait cet ordre au fait que les patients reconnaissaient combien le personnel leur était dévoué et ne travaillait que dans leur intérêt. En terminant, il a exprimé l'opinion qu'aucune autre activité féminine ne pourrait contribuer plus efficacement à faire avancer la cause des droits de la femme. *(The Common Cause.)*

Beaucoup de vacances s'étant produites dans les commissions administratives des vingt bibliothèques municipales de la ville de Paris, des nominations vont se faire prochainement. Non seulement les femmes peuvent faire partie de ces commissions, mais elles sont sollicitées de poser leurs candidatures par l'Administration elle-même, qui insiste sur le rôle important que peuvent jouer ces bibliothèques dans l'éducation populaire, si les livres mis à la disposition de tous sont choisis avec soin par des personnes compétentes. Les femmes ont là l'occasion de faire œuvre utile. *(Les Travailleuses.)*

Le Conseil national des Femmes hollandaises va organiser l'inscription des femmes et des jeunes filles, pour le cas où tous les hommes valides seraient mobilisés pour défendre leur patrie. On a demandé pour cela l'aide de toutes les sociétés s'occupant des femmes. Il s'agit non seulement de recruter des aides pour les ambulances et les hôpitaux, mais surtout des remplaçantes dans les emplois que laisserait vacants le départ des hommes: dans les écoles, dans les bureaux de banques et de postes, etc. A chaque femme de s'inscrire pour le travail qu'elle sait bien faire.

(Le Journal du Bien public.)

La municipalité de Tunis vient de prendre une mesure énergique en interdisant aux cinématographes de la ville les vues ou exhibitions de toute nature représentant des scènes de banditisme ou des romans policiers. *(Le Relèvement social.)*

A l'Université de Chicago, un cours sur la prostitution est donné à la Faculté de sociologie. Les étudiants admis à ce cours sont considérés comme voulant se consacrer surtout à la sociologie pratique et à la philanthropie. *(Bulletin Abolitionniste.)*

La Commission scolaire d'Yverdon, après avoir consulté les parents des élèves, a fait donner aux premières classes du collège, de l'école primaire et de l'école secondaire, des causeries sur *l'Education morale et sexuelle.* L'essai a très bien réussi: jeunes gens et jeunes filles ont écouté avec un vif intérêt et un grand sérieux les instructions physiologiques et les avertissements qui leur furent donnés. A noter, ce mot d'une jeune fille à sa mère, en rentrant à la maison: « Mais c'est à douze ans qu'il aurait fallu nous dire tout cela! » *(Bulletin Abolitionniste.)*

Mme Anna Pappritz, abolitionniste allemande bien connue, écrit dans la *Staatsbürgerin* un article sur la prostitution et les dangers de sa réglementation après la guerre. Elle dit entre autres que les abolitionnistes sont presque tous partisans du suffrage féminin, parce que convaincus que les droits politiques sont la meilleure arme pour combattre toutes les injustices. *(Jus Suffragii.)*

La Douma impériale a considéré la nécessité d'élargir le suffrage municipal, et le gouvernement est disposé à ce qu'on l'étende aux femmes dûment qualifiées, qui jusqu'ici ne pouvaient agir que par procuration. *(Jus Suffragii.)*

Le « Bund gegen Frauenemancipation » et un certain nombre d'autres associations allemandes ont envoyé à la Chambre Haute prussienne une pétition demandant l'exclusion des femmes du suffrage communal. Un médecin militaire en chef a défendu la pétition, avançant, entre autres, que sept des Etats-Unis possédant le suffrage féminin venaient de l'abolir en grande majorité, et qu'il en serait bientôt de même en Australie, où 4 à 500 sociétés, composées de 50.000 femmes, s'étaient fondées pour retirer aux femmes leur droit de vote!! *(Jus Suffragii.)*

Les autorités scolaires supérieures de la Hesse ont, à cause de la pénurie de professeurs, fait appel à des institutrices, qui avaient été obligées de quitter leur vocation en suite de leur mariage. L'Association « Frauenwohl », de Darmstadt, a exprimé le désir que, même après la guerre, les institutrices mariées ne soient pas congédiées. Cette demande a été repoussée par le ministre de l'Instruction.

(Die Frauenfrage.)

Le Sénat français a décidé qu'un minimum du 1/4 des sièges serait réservé obligatoirement aux femmes dans le Conseil supérieur de l'Office national des Pupilles de la Nation. Ce chiffre n'est pas limitatif, et selon les dispositions de la loi, le Conseil pourrait être composé de femmes pour la moitié.

Dans les Conseils départementaux même, et dans la section permanente qui en assurera les travaux, les femmes figureront pour 1/3.

Le Sénat vient également d'admettre des tutrices pour les orphelins de la guerre, et d'adopter sans discussion la loi votée par la Chambre, et permettant la légitimation des enfants naturels dont le père est mort à la guerre. *(La Française.)*

Dernièrement ont été fondés, à Hambourg, l'Ecole sociale pour femmes et l'Institut de pédagogie sociale, qui s'ouvriront à Pâques 1917, sous la direction de Mlle Dr Gertrud Bäumer et de Mlle Dr Marie Baum. *(Die deutsche Frau.)*

L'Assemblée législative australienne a décidé de priver des droits électoraux, pour la durée de la guerre, les ennemis naturalisés.

Ceci ne concerne pas les femmes mariées, de naissance anglaise, ayant épousé un ennemi. *(Jus Suffragii.)*

Les cours de prévoyance sociale qui se donnent, depuis 1908, à Zurich, sous la surveillance du Conseil d'Education, se transforment peu à peu en une école d'études sociales pour femmes. Les prochains cours commenceront en octobre. Pour la première fois ils dureront une année entière et permettront ainsi une préparation plus complète. Au programme figurent des conférences de puériculture, de pédagogie, de soins aux malades, d'économie sociale, de législation sociale, des cours de comptabilité, de correspondance, etc.

Les élèves travailleront ensuite dans différents établissements d'utilité publique, dans les secrétariats anti-tuberculeux et anti-alcoolique, etc. Pour obtenir le programme détaillé, s'adresser à la « Kursleitung der sozialen Fürsorgekurse », Merkurstrasse, 64, Zurich VII. *(Frauenbestrebungen.)*

A travers les Sociétés féminines

Vevey. — *Union des Femmes.* — Nos membres se sont encore réunis au commencement de juillet, époque de vacances généralement, mais nous avions à discuter la possibilité d'une exposition pour la mi-septembre. En effet, au milieu des tristes préoccupations actuelles, des occupations multiples créées par la guerre, parmi les études diverses qui prennent temps et forces, des circonstances imprévues nous ont amenées à l'idée d'une exposition d'ouvrages féminins. Nous allons donc, dès la mi-septembre et pour 15 jours, dans la galerie Seller, rue du Lac, 2, au 1er étage, réunir ce que nos membres peuvent fournir en fait de peinture et d'ouvrages dus à des doigts élégants ou pratiques. Le droit d'exposer, comme l'accès des locaux, seront gratuits; nous espérons beaucoup être utiles à quelques-unes et faire jouir le public de cette manifestation de ce que la femme peut produire à côté de sa collaboration pratique, intellectuelle et morale.

Donc, à bientôt, et venez nombreux dans les locaux indiqués, où nous ferons de notre mieux pour réjouir les yeux, et, dans un vernissage bien préparé, pour charmer les oreilles. Quelques fleurs et des rayons de soleil, quelques sons, aideront dans ces temps sombres à regarder venir l'hiver avec plus de courage. A. R.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme.* 1 brochure : 20 centimes.

Dr M. MURET : *L'Eternelle Mineure.* 1 brochure : 20 centimes.

Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote.* 1 broch., 20 cent.

Extraits de trois siècles de féminisme : Stuart Mill et Condorcet. 1 brochure : 10 centimes.

Mme DE SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le Rôle moral du Suffrage féminin.* 1 brochure : 20 cent.

L. BRIDEL : *Questions féministes.* 1 brochure : 50 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Annuaire féminin suisse. 1 vol. : 3 fr.

Jus Suffragii, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n° : 40 cent. Abonnement : 5 fr.

A. DE MADAY : *Le Droit des Femmes au Travail.* 1 vol. : 3 fr. 50.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN : *Guide antituberculeux.* 1 brochure : 25 centimes.

Mlle A. MAYOR : *La Tutelle féminine.* 1 brochure : 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure : 25 centimes.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

à Genève : Librairie Eggimann, *rue du Marché, 40.*
à Lausanne : Librairie F. Rouge & Cie, *rue Haldimand, 6.*
à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, *rue du Seyon.*

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

Annonces de Sociétés féminines. — *Nous mettons à la disposition des Sociétés féminines et féministes, à raison de* ***15 fr. les douze insertions*** *et de* ***8 fr. les six insertions****, une case d'annonces pour publications, conférences, homes, restaurants, écoles, bureaux de placement, etc., etc. Texte modifiable à chaque insertion au gré des Sociétés locataires.*

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

Education nationale

Recueil des douze conférences données à l'Université. 1 vol., en souscription : 3 fr. 50 ; en librairie : 4 fr. 50.

On peut encore souscrire au local de l'Union, 22, rue Etienne-Dumont

Les membres de l'Union sont informés que l'on peut signer au local la pétition au Conseil fédéral, concernant les déportations dans le Nord de la France. LE COMITÉ.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18. **GENÈVE** Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

OPTIQUE MÉDICALE

J. REYMOND

6, Rue de l'Hôpital (1er ét.) NEUCHATEL

LUNETTES, PINCE-NEZ
avec verres blancs, bleutés, fumés, cylindriques, etc.
Les verres **cylindriques combinés** sont livrés dans la journée.
Lunettes double foyer dites **Franklin**
Pince-nez **Sport** américain.
Exécution des ordonnances de MM. les oculistes. — **Réparations.**

Magasins de l'Ouvroir Coopératif

GENÈVE, Rue du Marché, 40. | **CHATEAU D'ŒX**, Mais. Communale
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. | **CANNES**, 98, Rue d'Antibes, 98.
MONTREUX, 5, Avenue du Kursaal, 5. | **EVIAN**, Rue Nationale.

Sous-Vêtements. Bas et Chaussettes. Vêtements de Sports.

Jaquettes soie et laine.

Tous nos articles sont fabriqués dans nos ateliers avec des matières de première qualité et livrés à prix modiques directement á l'acheteur.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE Dr ALFRED-VINCENT, 10